

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**LOT ZAE DU THEIL**

Numéro SIRET : 24871936100037

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE ST LEONARD DE NOBLAT

**M 14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

BUDGET : LOT ZAE DU THEIL

**ANNEE 2019**

## SOMMAIRE

pages			
	<b>I. Informations générales (5)</b>		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II. Présentation générale du budget</b>		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III. Vote du budget</b>		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV. Annexes (6)</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		
p.	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		
p.	A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)		
p.	A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)		
p.	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (4)		
p.	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. (4)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
p.	A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		
p.	A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		
p.	A10.3 - Opérations liées aux cessions		
p.	A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		
p.	A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		
p.	A11 - Etat des travaux en régie		
p.	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		

pages		Jointes	Sans objet
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1.1 - Etat du personnel C1.2 - Actions de formation des élus C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes C3.6 - Identification des flux croisés		
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concerne au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

<b>N° INSEE :</b> 8700161	<b>LOT ZAE DU THEIL</b>	<b>CA</b> <b>2019</b>
------------------------------	-------------------------	--------------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

## POUR MEMOIRE

**I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :**

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (4).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

**II -** En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

**III - Les provisions sont (5) :**

- budgétaires (délibération n° ..... du ).

(4) Rayer la mention inutile

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	6 052,67	
	Section d'investissement	10 119,26	

+

+

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)		
	Report en section d'investissement (001)		

=

=

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	16 171,93	
---------------------------------------	-----------	--

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b>	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>		

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	6 052,67	
	Section d'investissement	10 119,26	
	<b>TOTAL CUMULE</b>	16 171,93	

**DETAIL DES RESTES A REALISER DE FONCTIONNEMENT**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		

**DETAIL DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A 2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Réalisations	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL					
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante	414 406,83				414 406,83
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	414 406,83				414 406,83
66	Charges financières	6 052,67	6 052,67			
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	420 459,50	6 052,67			414 406,83
023	Virement à la section d'investissement (2)					
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (2)	401 622,84				401 622,84
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	401 622,84				401 622,84
	<b>TOTAL</b>	822 082,34	6 052,67			816 029,67

<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1 (3)</b>	
--	--

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATION DE CHARGES					
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	462 560,00				462 560,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions de participations					
75	Autres produits de gestion courante					
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	462 560,00				462 560,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (1)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	462 560,00				462 560,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	462 560,00				462 560,00

<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (3)</b>	
---	--

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
 (2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.  
 (3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).  
 (4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.  
 (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.  
 (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.  
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).  
 (8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A 3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (4)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>				
10	Dotations, fonds et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	126 097,21	10 119,26		115 977,95
18	Compte de liaison : Affectation (6)				
26	Participation & créances rattachées a des partic				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses d'imprévues				
	<b>Total des dépenses financières</b>	126 097,21	10 119,26		115 977,95
<b>45...1</b>	<b>Total des opé.pour compte de tiers (7)</b>				
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	126 097,21	10 119,26		115 977,95
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)				
041	Opérations patrimoniales (2)				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				
	<b>TOTAL</b>	126 097,21	10 119,26		115 977,95

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1 (3)	
--	--

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (4)				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>				
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (8)				
138	Autres subv. d'investi. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : Affectation				
26	Participation & créances rattachées a des partic				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	<b>Total des recettes financières</b>				
<b>45...2</b>	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (7)</b>				
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>				
021	Virement de la section de fonctionnement (2)				
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)	401 622,84			401 622,84
041	Opérations patrimoniales (2)				
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	401 622,84			401 622,84
	<b>TOTAL</b>	401 622,84			401 622,84

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 (3)	
--	--



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B 1</b>

**1- Mandats émis**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	6 052,67		6 052,67
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissem. et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>6 052,67</b>		<b>6 052,67</b>

<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	
--	--

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	10 119,26		10 119,26
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	<i>Neutra. amort. subv. équip. versées</i>			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisat. d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>10 119,26</b>		<b>10 119,26</b>

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	
--	--

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires ;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état ( voir le détail Annexe IV A9) ;
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation . En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur .

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B 2</b>

**2- Titres émis**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions de participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>			

<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	
---	--

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
19	Différences sur réalisat. d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)</i>			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>			

<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	
--	--

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général					
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	414 406,83				414 406,83
652	Déficit ou excédent des budgets annexes à caractère administratif	414 406,83				414 406,83
6522	Reversement de l'excédent des budgets annexes à caractère administratif au budget principal	414 406,83				414 406,83
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>	414 406,83				414 406,83

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	6 052,67	6 052,67			
661	Charges d'intérêts	6 052,67	6 052,67			
6611	Intérêts des emprunts et dettes	6 052,67	6 052,67			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 052,67	6 052,67			
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>					
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)</b>					
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>					
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	420 459,50	6 052,67			414 406,83
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>	401 622,84				401 622,84
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	401 622,84				401 622,84
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	401 622,84				401 622,84
<b>043</b>	<b>Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)</b>					
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	401 622,84				401 622,84
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	822 082,34	6 052,67			816 029,67

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;  
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;  
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;  
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;  
 (5) Dont 675 et 676 ;  
 (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;  
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	462 560,00				462 560,00
701	Ventes de produits finis	462 560,00				462 560,00
7015	Ventes de terrains aménagés	462 560,00				462 560,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions de participations					
75	Autres produits de gestion courante					
	<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013</b>	462 560,00				462 560,00

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)					
78	Reprises sur provisions (d) (5)					
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>	462 560,00				462 560,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)					
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>					
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	462 560,00				462 560,00

Pour information R 002 Excédent de  
fonctionnement reporté de N-1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;

(4) Dont 776

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total individualisé en opérations (4)				
	Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	126 097,21	10 119,26		115 977,95
164	Emprunts auprès des établissements financiers	126 097,21	10 119,26		115 977,95
1641	Emprunts en euros	126 097,21	10 119,26		115 977,95
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participation et créances rattachées a des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des dépenses financières	126 097,21	10 119,26		115 977,95
45...1.	Opé. pour compte de tiers (5)				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>126 097,21</b>	<b>10 119,26</b>		<b>115 977,95</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (2)				
041	Opérations patrimoniales (3)				
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>				
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	126 097,21	10 119,26		115 977,95

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	
--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;  
 (2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;  
 (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;  
 (4) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement ;  
 (5) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds et réserves				
138	Autres subventions d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participation et créances rattachées a des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières				
45...2.	Opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>				

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	401 622,84			401 622,84
3555	Terrains aménagés	401 622,84			401 622,84
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	401 622,84			401 622,84
041	Opérations patrimoniales (3)				
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	401 622,84			401 622,84
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	401 622,84			401 622,84

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	
--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(4) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)</b>	<b>A 1</b>

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	-----------------------	---	--	-----------------------------------	--------------	---------------------------

**INVESTISSEMENT**

**REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)**

<b>Dépenses Réelles</b>						
- Equipements Municipaux (2)						
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations Financières						
<b>Dépenses d'Ordre</b>						
Solde d'exécution reporté de N-1						
<b>Total Dépenses</b>						
<b>Total Recettes</b>						
<b>Solde d'investissement</b>						

**RESTES A REALISER au 31/12**

<b>Total RAR dépenses</b>						
<b>Total RAR recettes</b>						
<b>Solde RAR investissement</b>						

**FONCTIONNEMENT**

**REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)**

<b>Total Dépenses</b>						
<b>Total Recettes</b>						
<b>Solde de fonctionnement</b>						

**RESTES A REALISER au 31/12**

<b>Total RAR dépenses</b>						
<b>Total RAR recettes</b>						
<b>Solde RAR fonctionnement</b>						

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)</b>	<b>A 1</b>

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

**REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)**

<b>Dépenses Réelles</b>					10 119,26	10 119,26
- Equipements Municipaux (2)						
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations Financières					10 119,26	10 119,26
<b>Dépenses d'Ordre</b>						
Solde d'exécution reporté de N-1						
<b>Total Dépenses</b>					10 119,26	10 119,26
<b>Total Recettes</b>						
<b>Solde d'investissement</b>					-10 119,26	-10 119,26

**RESTES A REALISER au 31/12**

<b>Total RAR dépenses</b>						
<b>Total RAR Recettes</b>						
<b>Solde RAR investissement</b>						

**FONCTIONNEMENT**

**REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)**

<b>Total Dépenses</b>					6 052,67	6 052,67
<b>Total Recettes</b>						
<b>Solde de fonctionnement</b>					-6 052,67	-6 052,67

**RESTES A REALISER au 31/12**

<b>Total RAR dépenses</b>						
<b>Total RAR recettes</b>						
<b>Solde RAR fonctionnement</b>						

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

Chap. / Art (1)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
--------------------------	---------	-----------------------	---	--	-----------------------------------	--------------	---------------------------

**INVESTISSEMENT  
DEPENSES**

Total dépenses d'investissement							
<b>Dépenses réelles</b>							
010	Stocks						
10	Dotations, fonds et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées						
18	Affectation						
20	Immobilisations incorporelles (sauf						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en						
23	Immobilisations en cours						
26	Participation & créances rattachées						
27	Autres immobilisations financières						
<b>Opérations d'équipements</b>							
40	Opération 40						
45...	<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
01	Opération pour compte de tiers 01						
020	OPERATION COMPTE DE TIERS						
035	OPÉRATION COMPTE DE TIERS						
062	Dépenses sous mandat opération						
<b>Dépenses d'ordre</b>							
040	Ordre de transfert entre sections						
041	Opérations patrimoniales						
001	Solde d'exécution de la section						

**RECETTES**

Total des recettes d'investissement							
<b>Recettes réelles</b>							
010	Stocks						
10	Dotations, fonds et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées						
18	Affectation						
20	Immobilisations incorporelles (sauf						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en						
01	Opération pour compte de tiers 01						
020	OPERATION COMPTE DE TIERS						
035	OPÉRATION COMPTE DE TIERS						
062	Dépenses sous mandat opération						
23	Immobilisations en cours						
26	Participation & créances rattachées						
27	Autres immobilisations financières						
45...	<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
<b>Recettes d'ordre</b>							
021	Virement de la section de						
040	Opérations de transfert entre						
041	Opérations patrimoniales						
001	Solde d'exécution de la section						

**FONCTIONNEMENT  
DEPENSES**

Total dépenses de fonctionnement							
<b>Dépenses réelles</b>							
011	Charges à caractère général						
012	Charges de personnel						
014	Atténuations de produits						
65	Autres charges de gestion courante						
656	Frais de fonctionnement des						
66	Charges financières						
67	Charges exceptionnelles						
68	Dotations aux amortissem. et						
<b>Dépenses d'ordre</b>							
042	Ordre de transfert entre sections						
043	Ordre à l'intérieur de la section						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

Chap. / Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--------------------------	---------	---	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

**INVESTISSEMENT  
DEPENSES**

<b>Total dépenses d'investissement</b>						10 119,26	10 119,26
<b>Dépenses réelles</b>						10 119,26	10 119,26
010	Stocks						
10	Dotations, fonds et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées						
18	Affectation						
20	Immobilisations incorporelles (sauf						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en						
23	Immobilisations en cours						
26	Participation & créances rattachées						
27	Autres immobilisations financières					10 119,26	10 119,26
<b>Opérations d'équipements</b>							
40	Opération 40						
45...	<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
01	Opération pour compte de tiers 01						
020	OPERATION COMPTE DE TIERS						
035	OPÉRATION COMPTE DE TIERS						
062	Dépenses sous mandat opération						
<b>Dépenses d'ordre</b>							
040	Ordre de transfert entre sections						
041	Opérations patrimoniales						
001	Solde d'exécution de la section						

**RECETTES**

<b>Total des recettes d'investissement</b>							
<b>Recettes réelles</b>							
010	Stocks						
10	Dotations, fonds et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées						
18	Affectation						
20	Immobilisations incorporelles (sauf						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en						
01	Opération pour compte de tiers 01						
020	OPERATION COMPTE DE TIERS						
035	OPÉRATION COMPTE DE TIERS						
062	Dépenses sous mandat opération						
23	Immobilisations en cours						
26	Participation & créances rattachées						
27	Autres immobilisations financières						
45...	<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
<b>Recettes d'ordre</b>							
021	Virement de la section de						
040	Opérations de transfert entre						
041	Opérations patrimoniales						
001	Solde d'exécution de la section						

**FONCTIONNEMENT  
DEPENSES**

<b>Total dépenses de fonctionnement</b>						6 052,67	6 052,67
<b>Dépenses réelles</b>						6 052,67	6 052,67
011	Charges à caractère général						
012	Charges de personnel						
014	Atténuations de produits						
65	Autres charges de gestion courante						
656	Frais de fonctionnement des						
66	Charges financières						
67	Charges exceptionnelles					6 052,67	6 052,67
68	Dotations aux amortissem. et						
<b>Dépenses d'ordre</b>							
042	Ordre de transfert entre sections						
043	Ordre à l'intérieur de la section						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

Chap. / Art (1)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
002	Résultats antérieurs reportés						

**RECETTES**

<b>Total recettes de fonctionnement</b>							
<b>Recettes réelles</b>							
013	Atténuations de charges						
70	Produits des services du domaine &						
73	Impôts et taxes						
74	Dotations, subventions de						
75	Autres produits de gestion courante						
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels						
78	Reprises sur amortissem. et						
<b>Recettes d'ordre</b>							
042	Ordre de transfert entre sections						
043	Ordre à l'intérieur de la section						
002	Résultats antérieurs reportés						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

Chap. / Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
002	Résultats antérieurs reportés						

**RECETTES**

<b>Total recettes de fonctionnement</b>							
<b>Recettes réelles</b>							
013	Atténuations de charges						
70	Produits des services du domaine &						
73	Impôts et taxes						
74	Dotations, subventions de						
75	Autres produits de gestion courante						
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels						
78	Reprises sur amortissem. et						
<b>Recettes d'ordre</b>							
042	Ordre de transfert entre sections						
043	Ordre à l'intérieur de la section						
002	Résultats antérieurs reportés						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 01</b>

**FONCTION : 01 - Opérations non ventilables**

Chap. / Art.	Libellé	01 Opérations non ventilables					

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 0</b>

**FONCTION : 0 - Services généraux des administ. publiques locales**

Chap. / Art.	Libellé	02 Administration générale	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies
--------------------	---------	----------------------------------	---	----------------------------	--	--	-------------------------------

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 0</b>

**FONCTION : 0 - Services généraux des administ. publiques locales**

Chap. / Art.	Libellé	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres	03 Justice	04 Relations internationales		

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 1</b>

**FONCTION : 1 - Sécurité et salubrité publiques**

Chap. / Art.	Libellé	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile	12 Hygiène et salubrité publique

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 1</b>

**FONCTION : 1 - Sécurité et salubrité publiques**

Chap. / Art.	Libellé						

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 2</b>

**FONCTION : 2 - Enseignements - formation**

Chap. / Art.	Libellé	20 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 2</b>

**FONCTION : 2 - Enseignements - formation**

Chap. / Art.	Libellé	24 Formation continue	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv. annexes ens.

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 2</b>

**FONCTION : 2 - Enseignements - formation**

Chap. / Art.	Libellé						

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 3</b>

**FONCTION : 3 - Culture**

Chap. / Art.	Libellé	30 Services communs	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques
--------------------	---------	---------------------------	--	---	-----------------	---	---

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 3</b>

**FONCTION : 3 - Culture**

Chap. / Art.	Libellé	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	33 Action culturelle		

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 4</b>

**FONCTION : 4 - Sport et jeunesse**

Chap. / Art.	Libellé	40 Services communs	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 4</b>

**FONCTION : 4 - Sport et jeunesse**

Chap. / Art.	Libellé	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances			

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 6</b>

**FONCTION : 6 - Famille**

Chap. / Art.	Libellé	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies				

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 7</b>

**FONCTION : 7 - Logement**

Chap. / Art.	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété		

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 8</b>

**FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement**

Chap. / Art.	Libellé	810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 8</b>

**FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement**

Chap. / Art.	Libellé	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain
--------------------	---------	--	----------------------------	---------------------------------	---	---------------------------------	--

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 8</b>

**FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement**

Chap. / Art.	Libellé	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel		

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 9</b>

**FONCTION : 9 - Action économique**

Chap. / Art.	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alim.	93 Aides à l'énergie, aux indust. manuf., bât. et TP	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme
--------------------	---------	------------------------------------	----------------------------	---	--	--	----------------------------

**FONCTIONNEMENT**

	DEPENSES (3)	6 052,67					
	Dépenses de l'exercice	6 052,67					
66		6 052,67					
	Restes à réaliser - reports	6 052,67					
	SOLDE	6 052,67					

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 9</b>

**FONCTION : 9 - Action économique**

Chap. / Art.	Libellé	96 Aides aux services publics					

**FONCTIONNEMENT**

	DEPENSES (3)		6 052,67				
	Dépenses de l'exercice		6 052,67				
66			6 052,67				
	Restes à réaliser - reports		6 052,67				
	SOLDE		6 052,67				

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 0</b>

**FONCTION : 0 - Services généraux des administ. publiques locales**

Chap. / Art.	Libellé	02 Administration générale	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies
--------------------	---------	----------------------------------	---	----------------------------	--	--	-------------------------------

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 0</b>

**FONCTION : 0 - Services généraux des administ. publiques locales**

Chap. / Art.	Libellé	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres	03 Justice	04 Relations internationales		

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 1</b>

**FONCTION : 1 - Sécurité et salubrité publiques**

Chap. / Art.	Libellé	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile	12 Hygiène et salubrité publique

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 1</b>

**FONCTION : 1 - Sécurité et salubrité publiques**

Chap. / Art.	Libellé						

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 2</b>

**FONCTION : 2 - Enseignements - formation**

Chap. / Art.	Libellé	20 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur
<b>INVESTISSEMENT</b>							
	DEPENSES (3)						



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 2</b>

**FONCTION : 2 - Enseignements - formation**

Chap. / Art.	Libellé	24 Formation continue	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv. annexes ens.

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 2</b>

**FONCTION : 2 - Enseignements - formation**

Chap. / Art.	Libellé						

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 3</b>

**FONCTION : 3 - Culture**

Chap. / Art.	Libellé	30 Services communs	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques
--------------------	---------	---------------------------	--	---	-----------------	---	---

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 3</b>

**FONCTION : 3 - Culture**

Chap. / Art.	Libellé	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	33 Action culturelle		

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 4</b>

**FONCTION : 4 - Sport et jeunesse**

Chap. / Art.	Libellé	40 Services communs	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives
<b>INVESTISSEMENT</b>							
	DEPENSES (3)						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 4</b>

**FONCTION : 4 - Sport et jeunesse**

Chap. / Art.	Libellé	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances			

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 6</b>

**FONCTION : 6 - Famille**

Chap. / Art.	Libellé	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies				

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 7</b>

**FONCTION : 7 - Logement**

Chap. / Art.	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété		

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 8</b>

**FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement**

Chap. / Art.	Libellé	810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains
--------------------	---------	----------------------------	---------------------------------	--	----------------------------	-------------------------	------------------------------

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 8</b>

**FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement**

Chap. / Art.	Libellé	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain
--------------------	---------	--	----------------------------	---------------------------------	---	---------------------------------	--

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 8</b>

**FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement**

Chap. / Art.	Libellé	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel		

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 9</b>

**FONCTION : 9 - Action économique**

Chap. / Art.	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alim.	93 Aides à l'énergie, aux indust. manif., bât. et TP	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme
--------------------	---------	------------------------------------	----------------------------	---	--	--	----------------------------

**INVESTISSEMENT**

	DEPENSES (3)	10 119,26					
	Dépenses de l'exercice	10 119,26					
16		10 119,26					
	Restes à réaliser - reports	10 119,26					
	SOLDE	10 119,26					

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A 9</b>

**FONCTION : 9 - Action économique**

Chap. / Art.	Libellé	96 Aides aux services publics					

**INVESTISSEMENT**

	DEPENSES (3)		10 119,26				
	Dépenses de l'exercice		10 119,26				
16			10 119,26				
	Restes à réaliser - reports		10 119,26				
	SOLDE		10 119,26				



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A2.2</b>
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal  (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. antici. partiel O/N	Catég. empr (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu- ariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					205 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					205 000,00									
AMENAGEMENT INTERIEUR ZAE(N°00070227780)	CREDIT AGRICOLE	16/12/2016		30/06/2009	205 000,00	F		4,80		euro	A	C		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
<b>Total général</b>					205 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A2.2</b>
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019										
	Couverture ? O/N  (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après couv. éventuelle (3)	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résid. (années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index  (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				115 977,95					10 119,26	6 052,67	2 783,47
1641 Emprunts en euros (Total)				115 977,95					10 119,26	6 052,67	2 783,47
AMENAGEMENT INTERIEUR ZAE(N°00070227780)				115 977,95	8,50	F		4,80	10 119,26	6 052,67	2 783,47
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)											
<b>Total général</b>				115 977,95					10 119,26	6 052,67	2 783,47

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé <small>(Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat)</small> (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>								
<b>Barrière simple B</b>								
<b>TOTAL B</b>								
<b>Option d'échange C</b>								
<b>TOTAL C</b>								
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>								
<b>TOTAL D</b>								
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>								
<b>TOTAL E</b>								
<b>Autres types de structure F</b>								
<b>TOTAL F</b>								
<b>TOTAL GENERAL</b>								

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux au 31/12/N (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>						
<b>Barrière simple B</b>						
<b>TOTAL B</b>						
<b>Option d'échange C</b>						
<b>TOTAL C</b>						
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>						
<b>TOTAL D</b>						
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>						
<b>TOTAL E</b>						
<b>Autres types de structure F</b>						
<b>TOTAL F</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						100,00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structures	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)
	Année	Profil						
<b>TOTAL GENERAL</b>								

(1) les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(3) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
Taux (4)	Index (5)	Taux actuar. (6)	Taux (4)	Index (5)	Niveau de taux		en intérêts (8)	en capital	

(4) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(5) indiquer le type d'index ( ex. EURIBOR 3 mois... ) ;

(6) taux annuel, tous frais compris ;

(7) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A2.7</b>

**EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type (3)	Index (4)	Taux act.	Type (3)	Index (4)	Taux act.			
<b>Total</b>														

(1) Inscrive les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A2.7</b>

**EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
<b>Total</b>						

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>

**A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/2019 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;  
 (2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.9 - AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
TOTAL			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

---

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B</b>	126 097,21	I 10 119,26
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	126 097,21	10 119,26
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	126 097,21	10 119,26
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	10 119,26			10 119,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b</b>		III
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		
10222	F.C.T.V.A.		
10223	T.L.E.		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subventions d'investissement non transférables		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. dépréciation immobilisations		
39	Prov. dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>					

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>	10 119,26
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	
<b>Solde (V = IV - II) (6)</b>	-10 119,26

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.2.1</b>

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

**A7.2.1 SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux provisions	
014	Atténuations de produits	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.2.1</b>

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

**A7.2.1 SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>RECETTES</b>		
Article	Libellé	Montant
70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
73	Impôts et taxes	
74	Dotations et participations	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises sur provisions	
013	Atténuations de charges	
	Total des recettes réelles	
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>	
	<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.2.2</b>

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opérations)	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	
26	Particip. et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
45...1	Opérations pour compte de tiers	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>	



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.2.2</b>

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>RECETTES</b>		
Article	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
45...2	Opérations pour compte de tiers	
	<b>Total des recettes réelles</b>	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
	<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL DE RECETTES</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.3.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux provisions (3)	
014	Atténuation de charges	
022	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	Total des dépenses d'ordre	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.3.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>RECETTES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
	<b>Recettes issues de la TEOM</b>	
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
<b>74</b>	<b>Dotations et participations reçues</b>	
	<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>	
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions (3)</b>	
<b>013</b>	<b>Atténuations de produits</b>	
	<b>Total des recettes réelles</b>	
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.3.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>		
Article	Libellé	Montant
16	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participation et créances rattachées a des participations	
27	Autres immobilisations financières	
	Total individualisé en opérations	
	Autres dépenses éventuelles	
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
18	Affectation	
45...1	Opérations pour compte de tiers	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.3.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>RECETTES</b>		
Article	Libellé	Montant
16	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
	Autres recettes éventuelles	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participation et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
18	Affectation	
45...2	Opérations pour compte de tiers	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	
	Total des recettes d'ordre	
	<b>TOTAL GENERAL DE RECETTES</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A9</b>

Date de la délibération : ...../...../.....

Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers 01

	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Réalisations	Restes à réaliser	Opérations à Annuler	
9999 DEPENSES REELLES 45..1						
9999 RECETTES REELLES 45..2						

Date de la délibération : ...../...../.....

Intitulé de l'opération : OPERATION COMPTE DE TIERS 2015

	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Réalisations	Restes à réaliser	Opérations à Annuler	
9999 DEPENSES REELLES 45..1						
9999 RECETTES REELLES 45..2						

Date de la délibération : ...../...../.....

Intitulé de l'opération : OPERATION COMPTE DE TIERS 035

	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Réalisations	Restes à réaliser	Opérations à Annuler	
9999 DEPENSES REELLES 45..1						
9999 RECETTES REELLES 45..2						

Date de la délibération : ...../...../.....

Intitulé de l'opération : OPERATION COMPTE DE TIERS 035

	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Réalisations	Restes à réaliser	Opérations à Annuler	
9999 DEPENSES REELLES 45..1						
9999 RECETTES REELLES 45..2						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREE</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
<b>Sans modalité</b>				
TOTAL GENERAL				



<b>IV - ANNEXES</b>							<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>							
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>							<b>A10.2</b>
<b>A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS</b>							
Modalités de sorties	Désignation du bien	Valeur d'acquisition	Durée d'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

<b>Pour mémoire</b>		<b>Crédits ouverts (BP + DM)</b>
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptable des immobilisations cédées	0,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**  
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)
Année	Profil							
<b>TOTAL GENERAL</b>								

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT  
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Taux (3)	Index (4)	Taux actuar. (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
---	-----------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(article L.2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00	

IV - ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b> <b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b> <b>ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B2.1</b> <b>B2.2</b> <b>B3</b>



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>							
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>							
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif  
 TECH : Technique  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
 S : Social  
 MS : Médico-social  
 MT : Médico-technique  
 SP : Sportif  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation  
 PM : Police  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels .  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser) .

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12**

<b>ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais .

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc ... et autres lieux désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b>	<b>C3.1</b>
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A</b>	<b>C3.3</b>
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A</b>	<b>C3.4</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**BUDGET PRINCIPAL : 1 - LOT ZAE DU THEIL**

SECTIONS	Prévisions	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	401 622,84	10 119,26		391 503,58
RECETTES	401 622,84			401 622,84
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	822 082,34	6 052,67		816 029,67
RECETTES	822 082,34			822 082,34

**PRESENTATION CONSOLIDEE : PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

SECTIONS	Prévisions	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	401 622,84	10 119,26		391 503,58
RECETTES	401 622,84			401 622,84
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	822 082,34	6 052,67		816 029,67
RECETTES	822 082,34			822 082,34

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
----------	--	------------------------------	---	--------------------------	---	------------------------------------

<b>IV - ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE - SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	24
Nombre de suffrages exprimés	30

VOTES :	Pour	29
	Contre	0
	Abstentions	1

Date de convocation : 17/06/2020

Présenté par Le 1er Vice Président,  
A Saint Paul le 27/06/2020  
Le 1er Vice Président,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire.  
A Saint Paul, le 27/06/2020

Les membres du Conseil Communautaire

Certifié exécutoire par Le 1er Vice Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/06/2020 et de la publication le 06/07/2020

A Saint Paul, le 27/06/2020



<b>IV - ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE - SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice 33

Nombre de membres présents 24

Nombre de suffrages exprimés 30

VOTES: Pour 29

Contre 00

Abstentions 01

Date de convocation : 17/06/2020

Présenté par, Alain DARBON

A le Saint Paul, le 27/06/2020



Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session.

A. le Saint Paul, le 27/06/2020

Jean SUMBOCA

Les membres



Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A, le